



# **DÉCLARATION FO ÉNERGIE ET MINES**

## **CSE DU 7 JUILLET 2020**

Madame la Présidente,

Le projet d'ordonnance soumis à notre Conseil aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la Loi Énergie Climat votée l'année dernière et illustre l'impasse et l'ineptie de la politique énergétique française et européenne et les effets sociaux délétères d'une conception dogmatique de la transition énergétique.

Impasse, car la fermeture annoncée plus ou moins rapidement des 4 dernières centrales à charbon, deux d'EDF et deux de Gazel Énergie, va priver la France de moyens de production pilotables, nécessaires dans les « pics de pointe de consommation électrique et d'équilibre du réseau électrique français », au moment même où la fermeture aberrante des deux tranches de Fessenheim, rendent déjà plus difficile le passage de l'hiver électrique. Chacun sera comptable de ses décisions en cas de difficultés et il ne faudra pas dire que le Gouvernement n'a pas été prévenu. Et ce n'est pas en déversant des milliards pour déployer des énergies intermittentes qu'on équilibrera notre réseau, chacun le sait !

Ineptie, car la France veut fermer des centrales utiles à notre pays, utiles aux régions dans lesquelles elles se situent, utiles à leur vie tout simplement. Ineptie encore, car ces centrales ne contribuent que faiblement aux émissions de CO<sub>2</sub>, et que pendant ce temps, notre voisin allemand, souvent cité en exemple par nos responsables politiques et qui à chaque opportunité est si prompt à nous donner des leçons, vient de raccorder à son réseau une centrale au charbon de 1000 MW, qui s'ajoute à d'autres déjà raccordées.

Alors, Madame la Présidente, comment les personnels directement concernés et sous-traitants, les élus locaux et les territoires peuvent comprendre une telle politique ? C'est impossible.

Alors pour essayer de faire passer la pilule, le Gouvernement nous présente cette ordonnance censée accompagner socialement le désastre qui s'annonce, plus exactement une ordonnance écrite très largement pour la société Gazel Énergie, ex CDF, ex SNET, ex Endesa France, ex Eon France, ex UNIPER et qui est aujourd'hui la propriété du milliardaire tchèque Kretinsky.

Et là, on mesure les dégâts sociaux de la transition énergétique puisque le projet d'ordonnance conditionne la mise en œuvre de dispositions sociales complémentaires à l'existence d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi avec ce que cela suppose en termes de licenciements possibles, se traduisant par des départs contraints et sans réelles perspectives de retour à l'emploi. C'est évidemment inacceptable pour FO. Cela s'ajouterait à ce qui vient de se passer au 30 juin avec la société Neptune Energy, ancienne filiale d'Engie, vendue et abandonnée par ce groupe à un fonds britannique, qui vient de licencier tout son personnel, sitôt la garantie d'emploi prévue lors de la cession expirée !

Alors, bien entendu, le Gouvernement veut atténuer les effets de ce séisme en prévoyant un complément versé par l'État pour améliorer le niveau de l'allocation de reclassement et par la création d'un « congé d'accompagnement spécifique pour le maintien de l'emploi », qui n'existe nulle part ailleurs pour prendre en compte, l'aveu est de taille, « les difficultés de reclassement » dans le bassin d'emploi concerné. Ce congé intégralement payé par l'État est prévu pour durer entre 12 et 18 mois maximum, pour ceux à moins de 5 ans de la retraite. Mais une nouvelle fois, tout cela est conditionné à l'existence d'un PSE.

Et cela est à mettre en perspectives avec un décret du 27 février 2019 relatif aux périodes prises en compte pour le calcul des pensions de vieillesse au titre du régime spécial de retraite des industries électriques et gazières. Par ce texte, le Gouvernement a fait valider au régime des IEG les périodes de chômage et maintenant il le fait pour les périodes de reclassement. Ironie du sort que de le faire au moment où le Président de la République veut relancer son régime universel par points et la casse de notre régime de retraites, ce que FO combat avec force.

Mais personne n'est dupe que ces textes visent à faire des IEG des entreprises comme les autres avec son cortège de licenciements économiques, ce que FO a toujours combattu.

Alors, oui nous avons à FO participé à ces concertations, car le sort des salariés était en jeu, oui cela a permis d'obtenir des améliorations par rapport au droit commun, mais oui, ce projet d'ordonnance s'inscrit dans une logique industrielle de transition énergétique dogmatique avec de lourdes conséquences sociales prévoyant des PSE dans notre branche, ce que nous refusons et c'est pourquoi nous voterons contre le texte.